

Cas d'arbitrage

lundi 21 janvier 2008

par **Sylvie Templeur**

Traduction Jean-Claude TEMPLEUR

**Décision du Jury d'Appel
dans l'affaire entre les Grands-Maîtres Ivan Cheparinov et Nigel Short
(Tournoi Corus – Wijk-aan-Zee – NED
8ème ronde du tournoi de GM B) le 20 janvier 2008.**

Le Jury d'Appel composé des Grands-Maîtres Internationaux Vladimir Kramnik, Michal Krasenkow, Judit Polgar, reconnaît que le refus de serrer la main à son adversaire avant la partie est une violation évidente du comportement sportif attendu chez un joueur dans les compétitions échiquéennes.

Selon la décision du Conseil Présidentiel de la FIDE prise en juin 2007, tout joueur qui ne serre pas la main à son adversaire (et maintient ce refus après l'intervention d'un arbitre) perd immédiatement la partie.

Cependant, selon les informations obtenues par le Jury d'Appel, dans le cas particulier du GM Cheparinov, après son refus initial de serrer la main au GM Short, il n'a pas clairement rejeté la demande de l'arbitre de s'exécuter.

En conséquence :

1. Nous déclarons que GM Cheparinov doit présenter ses excuses publiques à GM Short par écrit avant le 21 janvier 2008, 11h00 pour avoir refusé de lui serrer la main.
2. Dans ce cas, la partie entre Ivan Cheparinov et Nigel Short sera rejouée lundi 21 janvier 2008 à 13h30.
3. Les deux joueurs devront se serrer la main avant la partie.
4. Tout joueur refusant d'observer la décision présente perdra la partie.

Pour éviter tout conflit à l'avenir, nous suggérons la procédure suivante pour de tels cas : si un des joueurs refuse délibérément de serrer la main de son adversaire avant la partie, l'arbitre lui donne un avertissement et exige qu'il le fasse. Et si le joueur refuse à nouveau de serrer la main, il perd automatiquement la partie.